

NOMBRE DE MEMBRES :

*Nombre de membre en exercice :15**Nombre de membres présents : 12**Nombre de votants : 14*

DATE DE LA CONVOCATION :

09 SEPTEMBRE 2026

COMMUNE DE FOURQUES

SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Antoine MELGAR, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Kévin PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA, Marguerite BLASCO et Aracéli MARTIN PIMENTEL.

Procuration : Roger RASPAUD à Jordi VERA et Lionel TEBALDINI à Antoine MELGAR

Étaient absents excusés : Roger RASPAUD, Lionel TEBALDINI et Mireille RIBIERE.

Étaient absents non excusés :

Monsieur Romain VANDEWALLEa été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE 3 – INTÉGRATION SUBVENTION DE L'ÉTAT

Madame le Maire expose à l'assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57 notamment le principe d'équilibre budgétaire.

Considérant la délibération du 20/04/2026 approuvant le vote du budget général 2026

Vu l'arrêté préfectoral PREF/SPCERET/2026 d'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2026 pour la construction de l'école primaire Tranche 2 d'un montant de 103 841.14 euros

Vu l'arrêté préfectoral PREF/SPCERET/2026-180-15 du 29 juin 2026 d'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2026 pour la résorption d'un péril imminent d'un montant de 15 000.00 euros

Considérant la nécessité d'inscrire les crédits correspondants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide :**

ARTICLE 1 : Modification du budget de l'exercice 2026

D'apporter les modifications suivantes aux prévisions budgétaires de la section d'investissement :

<i>Recettes - Section investissement</i>	Montant budget	Dépenses	Recettes	Montant après vote
Op 036 – Ecole primaire – article 1321 (DETR 2026)	90 722,09	0,00	103 841,14	194 563,23
Op 2040 – Résorption mise en péril – article 1321 (DETR 2026)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
<i>Montant Total</i>	90 722,09	0,00	118 841,14	209 563,23
<i>Dépenses – Section investissement</i>	Montant budget	Dépenses	Recettes	Montant après vote
Op 050 – Bâtiments communaux – article 2131	89 581,00	30 470,00	0,00	120 051,00
Op 036 – Ecole primaire – article 21312	822 301,13	30 371,14	0,00	852 672,27
Op 10003 – Aménagement village – article 2131	129 892,89	43 000,00	0,00	172 892,89
Op 2040 – Résorption mise en péril article 2128	67 995,76	15 000,00	0,00	82 995,76
<i>Montant Total</i>	1 109 770,78	118 841 ,14	0,00	1 228 611,92

ARTICLE 2 : Exécution

Charge l'exécutif Madame le Maire de notifier la présente délibération au comptable public (Trésorier) et d'accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

N'appelant pas d'observation,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir valablement délibéré,

A la majorité des membres présents et représentés, 3 abstentions et 11 voix pour

APPROUVE les virements de crédits du Budget Général 2026 tels que proposés ci-dessus.

Dit que communication de la présente sera faite à la Trésorière Principale dès qu'elle sera rendue exécutoire

Madame le Maire et la secrétaire générale des services sont chargées de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

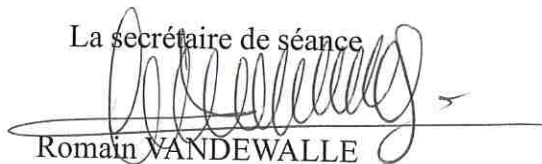
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA



La secrétaire de séance


Romain VANDEWALLE

DECISION MODIFICATIVE N°3 – INTEGRATION DEUX SUBVENTIONS DE L'ETAT

SEVILLA Fabienne, Maire

DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe

MELGAR Antoine, 2^{ème} Adjoint

BARRETT Fabienne, 3^{ème} Adjointe

VANDEWALLE Romain, 4^{ème} Adjoint

VERA Jordi, Conseiller Municipal

REBOURG Joël, Conseiller Municipal

RASPAUD Roger, Conseiller Municipal

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

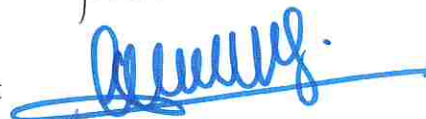
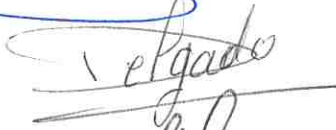
BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal

BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale

RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale

PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

MARTIN PIMENTEL Araceli



procuracion à Jordi VERA

procuracion à Antoine MELGAR



Absente

